

avec le 114, que nous avons renouvelé ce jour, doit permettre à des

secteur privé, grâce à une innovation, que le secrétaire exécutif du FIR,

l'emploi, depuis mai 2014, près d'une cen-

données selon leurs besoins, tout en sachant qu'il

que Total. « La présente convention conclue pour 4

Gabon », a con-

Commission économique pour l'Afrique

Le développement de la sous-région au centre des échanges

R.H.A
Libreville/Gabon

La réunion des agences et institutions partenaires au mécanisme sous-régional de coordination pour l'appui à la mise en œuvre du programme Union Africaine (UA) / Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) a débuté le mardi 6 décembre, à Libreville. Les experts des agences du système des Nations-unies, de la Commission de l'UA, de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et ceux issus de leurs institutions spécialisées respectives, et bien

Photo : R.H.A



Le secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-Mi (c), ouvrant les travaux de Libreville.

d'autres, ont pris part aux travaux marquant cette première journée des assises.

Cette rencontre de deux jours visait deux objectifs : permettre aux institutions d'Afrique centrale de mieux comprendre la cohérence entre l'agenda 2063 de l'UA et les Objec-

tifs de développement durable (ODD) du Système des Nations unies, en vue de l'appliquer dans leurs stratégies de développement et programmes d'activités.

Le rendez-vous de Libreville était aussi destiné à informer les partenaires du mécanisme sous-régio-

Photo : R.H.A



Plusieurs organismes étaient représentés à l'ouverture des assises.

nal de coordination de l'appui du système des Nations unies à son programme du Nepad en Afrique centrale (MSRC-AC), et des dispositifs et mécanismes appropriés de suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'agenda 2063 et celui de 2030.

Plus spécifiquement, ces

assises de Libreville devaient permettre d'examiner comment le système des Nations unies pourrait apporter son soutien aux institutions sous-régionales. Non seulement dans la mise en cohérence, mais également dans la mise en œuvre effective de ces deux agendas.

3e réunion du comité de pilotage du Projet gestion durable de la Faune sauvage